

Classement et préservation des archives : Tout est trié, référencé, classé. Il restera à ranger dans les armoires après la fin des travaux à l'été.

Verrières église : La demande de subvention auprès du Département est toujours en instance ce qui retarde l'intervention des entreprises mais l'objectif demeure pour une intervention avant fin juin.

Prévention sur les mares

La vigilance des parents s'impose à proximité des mares.



LA VIGIE DE LONGUEIL N°15

LONGUEIL – Au cœur de l'hiver

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Mardi de 17h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 11h30

Site internet : <http://mairiedelongueil.fr>

Vous pouvez joindre le secrétariat au 02 35 83 00 64 ou par mail : accueil@mairiedelongueil.fr



Nouveaux habitants : pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 30 avril 2024.

Elections européennes : 09 juin 2024

[L'association des parents d'élèves du RPI](#) prochaine foire à tout dimanche 19 mai 2024 dans l'espace du verger de la salle Charles LEMOYNE.

Si vous souhaitez suivre les actualités de l'association, vous pouvez vous abonner à la page Facebook L'association des parents de la basse Saône ou nous envoyer un mail assopbs@outlook.fr

Erratum journal communal :

Une erreur s'est glissée dans l'état civil, Monsieur EDDE est décédé en 2021 en non en 2023.

P1 L'École projet ECOMATES (Erasmus +)

Des travaux de maintenance sur la toiture et dans les sanitaires ont été réalisés par nos employés communaux. Notre regroupement scolaire ne figure pas sur la liste des fermetures de poste récemment communiquée par l'Inspection Académique et comptera encore 5 classes l'an prochain.

Les élèves se sont récemment rendus à DSN pour visionner le second film du dispositif "Ecole et Cinéma" intitulé une Vie de Chat. Vendredi 23 février se déroulera le carnaval du RPI placé sous le signe de l'Olympisme. Cette journée permettra également de découvrir la fresque collective réalisée en début d'année et qui sera exposée pendant plusieurs semaines sur la Place Sylvain Halfon.

P3 La sécurité

Sécurité rue de la mer : La commission d'appel d'offres a validé la meilleure proposition. Le bureau d'Etudes doit maintenant préparer la convention financière avec la Département et poursuivre la procédure avec les entreprises non retenues. Les travaux pourront commencer vers la mi-avril. Comme prévu, nous organiserons une réunion avec tous les riverains de la rue de la Mer pour leur présenter le projet.

Stationnement interdit : Malgré plusieurs rappels nous constatons toujours des stationnements sur les trottoirs malgré la présence d'un parking à quelques mètres. La gendarmerie dressera des amendes aux contrevenants.

Il y va de la sécurité de tous surtout des enfants ou des personnes âgées qui sont obligées de s'écarter au dernier moment, alors que malheureusement certains automobilistes roulent au-delà des 50 ou 30 km/h dans l'agglomération.

Par ailleurs, nous constatons toujours des vitesses excessives notamment rue de la Hayette et rue de la mer. La gendarmerie effectuera prochainement des contrôles.

P4 Environnement et urbanisme

Parking végétalisé rue Cauchie : Comme prévu, le stationnement rue Cauchie est possible. Il faut se garer perpendiculairement au cordon pour optimiser le nombre de places.

Nouveau parking rue de l'église : L'achat du terrain est en cours. Nous aurons du retard dans l'aménagement car les contraintes sont multiples. A terme, il permettra le stationnement d'environ une cinquantaine de véhicules.

Parking de la Hayette (à coté de la Petite Pause) : Le propriétaire du lieu a mis fin au bail fin janvier. Les colonnes de tri du verre plus esthétiques ont été déplacées au bord de la peupleraie.

Accès piétonnier mairie : Le pavage réalisé par nos employés communaux sur un parcours modifié et plus sécurisé est en cours. Les marches jugées dangereuses seront supprimées. L'éclairage peu performant sera revu.

Lampe LED : Le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE) a pris en compte notre demande. Les dernières lampes LED seront installées avant l'hiver prochain (secteurs concernés : cité Dorien, Duramé, rue du buisson d'Anval, rue de la Pescherie, rue Asseline)

Renaturation de la peupleraie : A notre demande, une nouvelle clôture a été installée. Avec le conservatoire du littoral et le Département, un plan de gestion sera élaboré en cours d'année. Il permettra à terme, la création d'un parcours pédagogique sur une bonne partie de cette ancienne peupleraie. L'autre partie, sera sanctuarisée pour la quiétude de la faune et de la flore.

Entretien du cimetière : Nous réfléchissons à créer des espaces végétalisés dans les allées principales du cimetière afin de réduire le temps passé à désherber par les agents communaux. Il est rappelé que nous ne devons plus utiliser de produits phytosanitaires.

La révision du PLU se poursuit en collaboration avec la Communauté de Communes Terroir de Caux et le bureau d'études. L'enquête environnementale est terminée. Le projet ira au conseil communautaire en avril. La procédure se poursuivra avec les services de l'Etat et enfin avec une enquête publique...

Nous approchons vers le terme de cette procédure initiée en 2015 !!

PPRI Plan de Prévention des Risques Inondations : l'Etat a porté à connaissance le nouveau document plus contraignant sur notre commune. Nous devons observer les prescriptions à la lettre. Il y va de la sécurité des biens et des personnes en cas de phénomène majeur (crue et ruissellements).

Poursuite aménagement parc Oterloro : Le conseil municipal est favorable à la mise en place de quelques équipements supplémentaires formulés par les familles. Ce parc rencontre un véritable succès. La commune a reçu le prix de l'attractivité pour cette réalisation au cœur du village.

P5 Patrimoine

Réhabilitation de l'étage de la mairie : Les travaux seront terminés cette année après l'obtention des subventions en cours d'instruction.

Aménagement intérieur de la Charreterie est terminé. Des sanitaires seront installés pour l'été dans l'annexe appelée « four à pain ».